

TRIBUNE

LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS | N° 4 | MERCREDI 24 AVRIL 2024

Sommaire

| | |
|--|----|
| Édito – Mibé – Recommandations de vote | 2 |
| Merci Quentin Racine! | 8 |
| Les députés en action | 10 |
| JLRV | 12 |
| Point fort | 13 |
| Vu au PLR Vaud | 14 |
| Dans le monde | 15 |
| Frivolités essentielles | 16 |

Le défi des EMS

Où allons-nous loger nos personnes âgées ?



Message de la présidente Comptes 2023
Ne cédon pas à la panique!

Page 3



Votations fédérales Initiatives du PS et du Centre sur la santé

Pages 4-5



Réflexion Agir pour la prospérité

Page 9



Réflexion Pénurie de logements: quelles solutions?

Page 11



La crise du logement touche toute la population. Celle du dernier logement pour nos aînés est d'autant plus sensible que l'on touche ici à la fin de vie. Sujet complexe, épineux autant qu'émotionnel. Où le respect doit avoir une grande place. Analyse et commentaire...

Pages 6-7

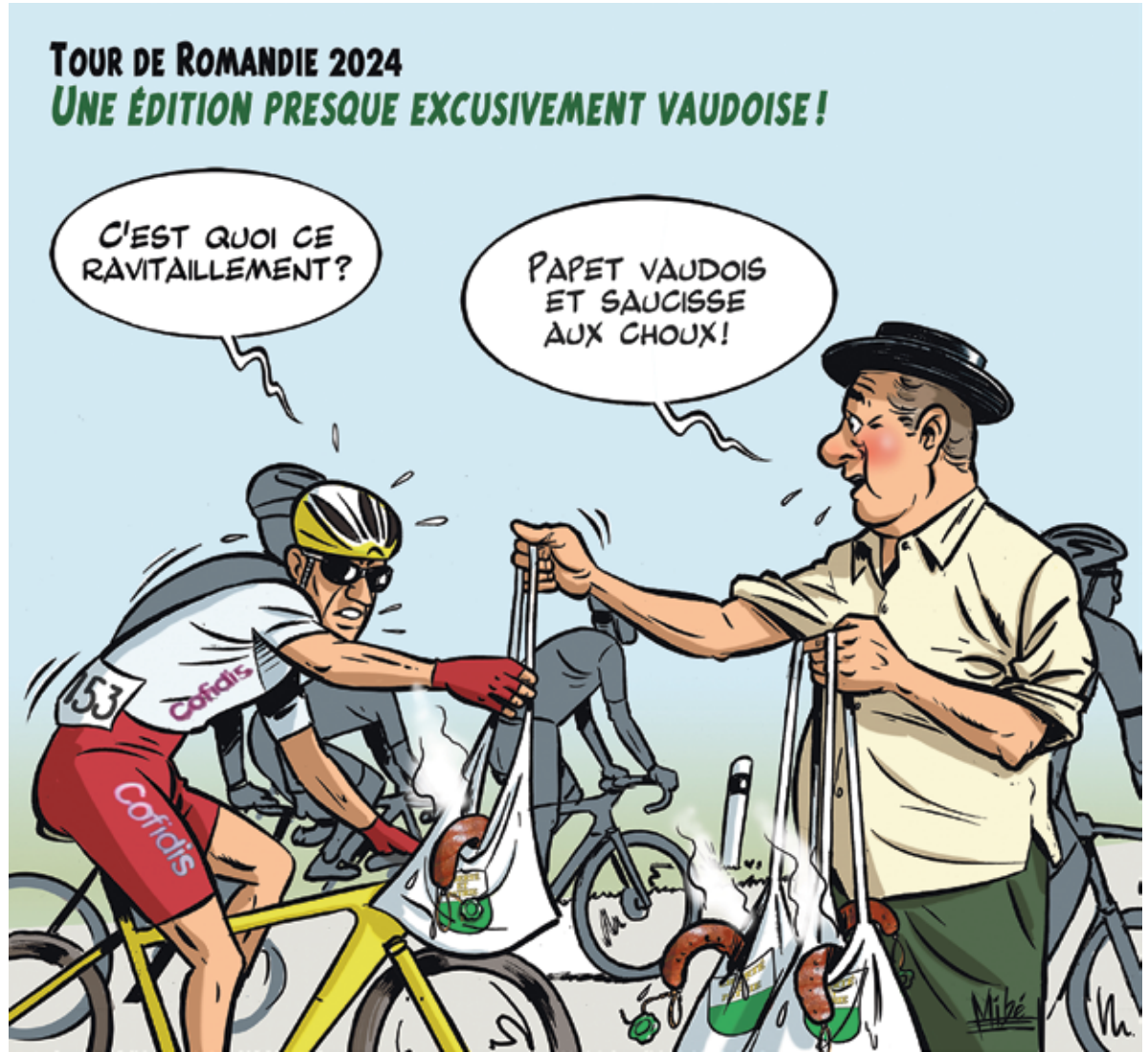
En manque d'EMS

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Les EMS et autres appartements protégés sortent de terre à un rythme trop lent. Toute sorte de raisons pour expliquer le phénomène. Tout d'abord le coût extrêmement élevé tant les exigences sont nombreuses. Les emplacements se font rares également car l'aménagement du territoire comporte son lot de contraintes que les pouvoirs publics ou les promoteurs privés doivent prendre en compte pour la construction de ces biens immobiliers bien particuliers. Toutes les parties sont ainsi concernées par ce qui est aujourd'hui un nouveau défi pour nos sociétés, s'occuper de nos seniors en fin de vie, leur assurer confort et bien-être pour leurs derniers jours, le mieux possible, aux meilleures conditions possibles. Nous voilà ainsi confrontés à des réalités bien difficiles.

Le besoin d'EMS notamment est grandissant et ce n'est que le début. Nonagénaires, voire centenaires ne sont plus des exceptions et on peut aussi s'en réjouir, sauf que leur état de santé est avec le temps de plus en plus précaire et l'impossibilité, malgré toutes les mesures de maintien à domicile mises en place, de rester chez eux devient criante. Mais où va-t-on loger toutes ces personnes âgées? L'entrée en EMS est la crainte de tous les seniors, et de leurs familles. Cette fin de vie annoncée, avec ses restrictions nombreuses et variées apporte son lot de tristesse qui fait partie de l'équation.

Tout ne doit pas se faire sous l'angle du réalisme et de la praticité, mais intégrer l'approche émotionnelle que cette nouvelle situation de vie révèle. Le résident, comme ses proches, doit ainsi s'adapter à une situation nouvelle, pour autant qu'il s'en rende compte. Nous devons prendre soin d'eux, avec humanité. Nous serons les suivants, à plus ou moins proches échéances... La vieillesse coûte cher à tous les points de vue. Réussissons au moins à remettre du respect et de l'empathie dans notre approche. Cela valait bien un dossier dans **TRIBUNE**.



Votations fédérales du 9 juin 2024 Recommandations de vote

Initiative pour l'allègement des primes **NON**

Initiative pour le frein aux coûts **NON**

Initiative « Pour la liberté et l'intégrité physique » **NON**

Loi sur l'électricité (acte modificateur unique) **OUI**

Comptes 2023

Ne cédon pas à la panique !

par Florence Bettschart-Narbel,
présidente PLR Vaud, députée

L'État de Vaud a présenté ses comptes 2023 qui, pour la première fois depuis 20 ans, présentent un résultat négatif de 39 millions. Signalons toutefois que le résultat de l'exercice avant attribution extraordinaire est excédentaire de 51 millions. Deux constats préalables: sur un budget global de l'ordre de 11,4 milliards, cela représente une perte de 0,34%. Ensuite, les prévisions budgétaires tablaient sur un déficit de l'ordre de 229 millions, la situation est donc meilleure que prévue.

Des causes conjoncturelles peuvent expliquer ce résultat négatif: l'inflation, les effets retard du Covid, l'accueil des réfugiés ukrainiens ou la crise de l'énergie. Par ailleurs, en raison de cette période inflationniste, la BNS n'a rien versé aux cantons. Plusieurs cantons, dont Berne et Zurich, ont également cette année un résultat des comptes négatif.

Nous ne devons tout de même pas fermer les yeux sur les causes structurelles qui amènent également à ce résultat. Alors que les revenus de l'État de Vaud croissent années après années, les charges continuent à prendre l'ascenseur. Les charges prévisionnelles dépassent la prévision budgétaire de 404 millions, soit une augmentation de 3,6%. L'État de Vaud a donc plus un problème de dépenses que de revenus. Le Conseil d'État a pris les choses en main en mettant sur pied un groupe de travail inter-départemental qui est chargé, à court terme, d'identifier des pistes d'optimisation pour une maîtrise accrue des dépenses en 2025. Pour des effets à moyen terme, il mandate une réflexion



sur l'efficacité de l'organisation de l'État, dans le but de réduire la croissance des charges.

Le PLR Vaud salue cette volonté, mais a déjà interpellé le Conseil d'État sur les objectifs chiffrés et le planning de ce groupe de travail. Il a par ailleurs déposé plusieurs textes sur cette question d'efficacité, car nous savons, en écoutant la population vaudoise, à quel point une réflexion sur l'efficacité de l'État, gangréné par une bureaucratie excessive et des procédures chicanières, est nécessaire. Notre chef de groupe Nicolas Suter a par exemple déposé un texte sur l'utilisation du potentiel du numérique pour améliorer l'efficacité et la qualité. C'est cette méthode que nous prônons, car c'est la seule qui aura des effets à long terme. C'est aussi celle qui permettra de prioriser les dépenses de l'État en se focalisant sur ses tâches régaliennes et non sur celles superflues ou qui peuvent être effectuées par d'autres acteurs.

La gauche est immédiatement montée au créneau exigeant que les baisses d'impôt prévues soient stoppées. Cette réaction attendue, tant il est vrai qu'il est impossible de faire bouger l'opposition sur la question de la fiscalité, ne doit pas nous émouvoir. L'attractivité du canton de Vaud passe par une baisse des impôts des personnes physiques nécessaire au vu des comparaisons intercantionales. Ce n'est qu'en développant notre tissu économique et en garantissant son dynamisme que nous pourrions continuer à offrir les prestations attendues par la population.

Les charges prévisionnelles dépassent la prévision budgétaire de 404 millions, soit une augmentation de 3,6%. L'État de Vaud a donc plus un problème de dépenses que de revenus.

publicité



**Gaudard
Energies**

Av. de Boveresses 54,
1010 Lausanne
021 711 12 13
info@gaudard.ch

Les initiatives du PS et du Centre sur la santé, comment les aborder ?

par Catherine Labouchère,
présidente de la Commission santé
et affaires sociales du PLR Vaud

Les primes qui augmentent chaque année chargent lourdement la population, particulièrement la classe moyenne. Cette dernière peine à finir les fins de mois, d'autant plus que l'inflation est là, les logements sont rares et chers, la garde des enfants onéreuse, les transports coûtent et la TVA vient d'augmenter.

Alors, quand le Conseil fédéral qui n'a que très peu agi depuis des années, dit que les deux initiatives sont trop chères, l'argument ne porte pas. On l'a constaté lors de la votation sur la 13^e rente AVS, le message a été on ne peut plus clair : vous, autorités politiques, prenez en considération notre quotidien et pas seulement celui des banques et des multinationales.

Simpliste cette façon de penser ? Dans la réalité pas si facile. Pour convaincre, il faut des arguments solides et persuasifs. Cette fois, le Conseil fédéral et les Chambres ont travaillé en amont

en prévoyant des contre-projets indirects, à savoir des modifications de la LAMal pour s'attaquer aux causes de l'augmentation des primes et pas seulement aux conséquences comme le proposent ces deux initiatives. Si l'on ne prend pas le mal à la racine, le problème sera temporairement reporté

et reviendra comme un boomerang vers la population par une TVA et/ou des impôts en hausse, voire une ponction sur les salaires, en bref l'arroseur arrosé.

Pour l'initiative du PS qui veut une limitation des primes de l'AOS (assurance obligatoire de base) à 10% du revenu disponible de l'assuré, le contre-projet établit une révision de la LAMal prévoyant que chaque canton devra fournir une contribution minimale à la réduction des primes et correspondre au moins à un pourcentage déterminé des coûts bruts de l'AOS générés par les assurés résidant dans le canton. Chaque canton devra aussi obligatoirement définir le pourcentage maximum que les primes pourront représenter par rapport au revenu disponible. Cette façon de faire obligera les cantons à revoir leurs priorités et à mieux gérer leurs dépenses par une meilleure planification de l'offre et de son organisation.

L'initiative du Centre prévoit que pour l'AOS par «des incitations efficaces,

les coûts évoluent conformément à l'économie nationale et aux salaires moyens» (genre de frein à l'endettement). Elle peut sembler séduisante, mais elle n'est pas précise et ne tient pas compte des éléments complexes du domaine de la santé, ce qui pourrait aboutir à des décisions contraires au bien des patients. Le contre-projet

Le contre-projet indirect instaure une limitation de la hausse des coûts sur une période de quatre ans.

indirect instaure une limitation de la hausse des coûts sur une période de quatre ans, charge aux prestataires de soins de justifier les hausses (qualité en regard des coûts). Si ces hausses ne sont pas jugées valables, la Confédération et les cantons prendront la main pour instaurer des mesures.



Pour votre publicité dans

TRIBUNE

urbanic
Régie publicitaire

Chemin de Sous-Mont 21 - 1008 Prilly
info@urbanic.ch - Tél. 079 278 05 94



Dans cette réalité complexe liée au domaine de la santé et au système fédéraliste, osons espérer que les contre-projets seront mis en exergue, bien médiatisés et soutenus. Il est hautement souhaitable aussi que les réformes qui traînent en longueur au

Osons espérer que les contre-projets seront mis en exergue, bien médiatisés et soutenus.

niveau fédéral (financement uniforme de l'hospitalier et de l'ambulatoire, adoption du TARDOC, etc.) seront adoptées prochainement et que d'autres suivront comme l'interopérabilité de la digitalisation, une révision moderne des études de médecine et des prestataires de soins et des contrôles adéquats de l'AOS et de la LCA (loi sur le contrat d'assurances). Les assurés ne doivent pas non plus rester passifs et aussi se poser la question: existe-t-il d'autres solutions que de se rendre aux urgences pour des cas de peu de gravité, par exemple avoir recours aux pharmaciens? Il est temps d'agir chacun à son niveau et pas seulement se plaindre ou être fataliste.

EN BREF

Contre-projet indirect à l'initiative d'allègement des primes (10% du revenu)

« Le contre-projet prévoit que les cantons consacrent désormais un montant minimal à la réduction des primes qui correspond à une fourchette de 3,5 à 7,5% des coûts de l'assurance obligatoire des soins (AOS). Il réduirait les primes d'au moins 360 millions de francs supplémentaires. Chaque canton devra en outre définir le pourcentage maximal que les primes peuvent représenter par rapport au revenu disponible.

Il entrera en vigueur si l'initiative est rejetée en votation populaire et combattu avec succès par référendum. »

Contre-projet indirect à l'initiative pour un frein aux coûts (modification de la LAMal)

« Contrairement à l'initiative, le contre-projet du Parlement tient compte du fait qu'il existe des raisons compréhensibles pour lesquelles les coûts augmentent, comme le vieillissement de la population ou les progrès de la médecine.

Le Conseil fédéral mettra en vigueur la modification de la loi fédérale sur l'assurance maladie en prévoyant l'introduction d'objectifs fixant une croissance maximale des coûts dans l'AOS. Les cantons doivent eux aussi fixer leurs propres objectifs.

Ce contre-projet entrera en vigueur si l'initiative est rejetée et si aucun référendum n'aboutit. »

Matinée de réflexion du PLR Vaud du 16 mars sur différents aspects du domaine de la santé

Les primes maladie étant une préoccupation majeure de la population suisse, la commission santé-social du PLR Vaud a organisé une matinée de réflexion autour de plusieurs thèmes de santé qui s'y rapportent. Elle a réuni 35 personnes élues, spécialistes de terrain et invités hors parti, toutes intéressées par la thématique.

En introduction, Stefan Meierhans (Monsieur Prix) a mis le focus sur plusieurs aspects liés à l'augmentation récurrente des primes et des causes principales de cette hausse.

Trois ateliers ont ensuite débattu des questions liées :

1. aux soins infirmiers (HES-ES-ASSC) en hôpital, en EMS et soins à domicile, de la formation et des conditions de travail pour recruter plus de soignants et les garder dans leurs domaines de compétences;
2. aux hôpitaux, aux médecins et à leurs formations initiales, spécialisée et continue, à la prévention et aux collaborations interprofessionnelles y compris les pharmaciens pour avoir, in fine, un rapport qualité-coûts adéquat. La prévention, parent pauvre du système actuel, a été aussi mise en exergue;
3. aux finances, aux assurances et à la digitalisation, en focalisant sur les difficultés découlant :
 - a) des divers systèmes comptables empêchant une vraie comparaison;
 - b) des contrôles effectués par des instances différentes et pas toujours coordonnées;
 - c) par une digitalisation peu interopérable, pas coordonnée et donc sous-performante.

La discussion générale qui a suivi a débouché sur plusieurs propositions d'améliorations tant au niveau cantonal que fédéral. Vu la multiplicité de ces dernières, un compte-rendu plus exhaustif fera l'objet d'un dossier complet dans un des prochains numéros de **TRIBUNE**, le temps que la commission puisse en discuter au préalable. **CL**

Le dernier logement

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Tout le monde ou presque s'est rendu une fois ou souvent dans un EMS visiter la grand-maman ou plus généralement son papa et sa maman. Les enfants eux-mêmes sont souvent à la retraite. Une double peine car confrontés à la réalité de l'âge venant. Cela fait donc pour les seniors très âgés en institution, une fin de vie peu glamour et pour leurs descendants une retraite qui feront d'eux des proches aidants d'abord puis des accompagnants de fin de vie. Dans tous les cas, ce sont pour les uns et les autres des moments difficiles, poignants, tristes le plus souvent.



Cette fin de vie annoncée, possiblement dans un EMS est la grande crainte de beaucoup d'entre nous, je l'avoue, c'est mon cas. Soyons réalistes, le passage de la vie active à celle de la retraite annonce une fin inévitable où l'on souhaite pouvoir rester le plus longtemps possible à la maison, dans son chez-soi, et plutôt en bon état. C'est de plus en plus souvent le cas heureusement mais l'impossibilité au bout du compte de rester indépendant pointe finalement le bout de son nez, tôt ou tard et c'est très dur pour les personnes concernées et leurs familles. Il s'agit souvent d'aller à l'encontre de leurs souhaits car beaucoup d'entre elles ne voient pas la réalité de leur état. Ou le voient ce qui est peut-être pire. C'est d'autant plus pénible quand il s'agit de placer son proche dans un EMS psychogériatrique affrontant cette mort blanche dit-on, quelle que soit la forme. Ils sont littéralement enfermés en eux-mêmes d'abord et concrètement ensuite. Pour l'avoir vécu, c'est très dur. On pleure, on culpabilise tout en sachant qu'il n'y a malheureusement pas d'autres solutions.

Tout est fait, enfin beaucoup de choses sont faites pour alléger le fardeau des résidents et de leurs proches, avec des

équipes soignantes de qualité, ce qui n'était pas toujours le cas il y a quelques décennies où des maltraitances de personnes âgées faisaient régulièrement la Une des journaux. L'attention apportée aux soins, aux logements, au bien-être général ne va qu'en s'améliorant, en tout cas dans la majorité des cas. Mais le coût de ces institutions spécialisées est faramineux. Le prix à payer de notre mode de vie où les aînés n'ont plus leur place auprès de leurs proches. Sur le plan financier également, la chose est difficile. La majorité des familles ne sont pas en mesure de prendre en charge les frais inhérents à cet hébergement, all inclusive. C'est donc bien aux pouvoirs publics de les prendre à leur charge après avoir ponctionné, sous des conditions très précises, les biens des résidents, leur revenu de retraite, voire ceux de leurs proches si nécessaire. Voilà une peur supplémentaire qui s'ajoute aux difficultés pour certaines personnes de voir leur fortune, importante ou faible, fondre au soleil en entrant en EMS ou en prenant en charge les coûts de leur conjoint. On parle de 6000 francs par mois tout de même. Bienheureux dans le fond, celles et ceux qui ne s'en rendent pas compte...

Nous voilà une civilisation vieillissante, dont l'espérance de vie s'allonge encore mais que va-t-on faire de toutes ces personnes âgées? De nous bientôt? Où allons-nous les loger? On compte les lits disponibles mais qui sont bien inférieurs aux besoins réels. Il faut attendre la mort d'un résident pour assurer un tournus. La Covid a fait le vide, et nos aînés ont été, et j'ose le dire, maltraités durant cette période leur interdisant visites et vie sociale. Un regret qui ne change pas à la situation. Beaucoup de vieilles personnes ont des fins de vie dramatiques, dans la solitude, dans la déchéance. Alors il y en a plein qui veulent tenir le coup, font des exercices, s'accrochent. On sait les personnes âgées souvent disciplinées et rigoureuses. Une lutte contre la mort... Pour rester chez eux. Alors il faut construire de nouveaux EMS, à la pelle devrait-on dire, des dizaines de millions qu'il faut engager pour les faire sortir de terre, les rénover, les agrandir, les adapter encore mieux aux besoins, ne plus les caser dans des propriétés éloignées de la vie, rendant la visite de leurs amis difficiles voire impossible. Les vieilles personnes ont par définition des amis de leur âge et

Le coût de ces institutions spécialisées est faramineux.

Cette fin de vie annoncée, possiblement dans un EMS est la grande crainte de beaucoup d'entre nous.

Que va-t-on faire de toutes ces personnes âgées? De nous bientôt? Où allons-nous les loger?



la mort devient leur amie au quotidien. Pas ou peu de visites, pas ou peu de sorties, pas la possibilité d'aller à un enterrement, boire un café au tea-room du coin. Une vie finissante sans repères, faite que de souvenirs, de coups durs successifs en fin de course. Sans compter les personnes sans famille, donc sans visites, sans embrassades, sans petits cadeaux, sans petites douceurs ou biscuits faits maison. Une vie inutile, sans éclats dans les yeux. En attendant la fin, inexorable, avec plus ou moins d'impatience. Les émotions sont pourtant bien présentes, les mêmes à 90 ans qu'à 40. Quelle tristesse de voir une vieille personne pleurer. Je le sais pour l'avoir vécu...

Les personnes placées en EMS sont moins conscientes des réalités, sinon elles seraient encore à leur domicile ou dans des appartements dits protégés. Le pas d'avant. Elles ont parfois perdu la tête, un peu, les jambes ont failli, les voilà clouées dans une chaise roulante, les unes à côté des autres. Avec leur tintébin pour les plus alertes... Où sont leurs animaux de compagnie ? Le vieux chat, le vieux chien, la perruche ? Une tristesse de plus. On parle aujourd'hui de trouver des solutions pour intégrer

les animaux dans les EMS comme d'implanter des garderies pour apporter un peu de gaieté... Des tentatives intéressantes mais qui nécessitent des aménagements conséquents en locaux, en personnel, mais si important pour le bien-être de ceux que l'on appelle dorénavant des « résidents ». Sauf que ce n'est pas leur maison. Ils n'y ont aucun souvenir, peut-être un fauteuil, des photos. Une vie faite de vide qui ne se remplira plus.

Les plus chanceux finiront leur existence dans des appartements protégés avec des accès facilités y compris et surtout dans la salle de bain, des pas-de-portes élargis pour laisser passer les chaises roulantes, des ascenseurs, des terrasses, des abords sans escaliers, bref tout un arsenal pour aider à vivre dans une certaine normalité. Des espaces communs pour ceux qui sont encore en état d'en profiter. Ils sont également en manque constant. Construire, financer ces infrastructures, un nouveau défi. Et c'est bien là que les problèmes commencent. Les terrains manquent, la LAT demande de densifier. Peut-on densifier des établissements de ce type sans en faire des machines à fin de vie, sans compter les

départements de soins palliatifs qui y sont forcément liés ? Et les coûts financiers sont faramineux sans compter que la construction prend du temps, beaucoup de temps et que malheureusement on n'en a pas beaucoup...

Je voulais aborder ce dossier EMS par le biais du manque de constructions, parler d'infrastructures, de besoins chiffrés, des coûts, je me suis laissée finalement emporter par l'émotion, un vécu personnel que partagent certainement beaucoup d'entre vous. Car le maintien à domicile et les soins inhérents à cette réalité, un appartement protégé, un EMS, les soins palliatifs, ce ne sont pas qu'un simple logement, celui que l'on choisit librement parce que l'on a des projets. Ce dernier logement est celui de la fin de tout. À nous de montrer à nos aînés le respect que nous leur devons, en étant présents, empathiques, généreux, car la solitude imposée est une bien triste chose. Notre tour viendra. En s'occupant de nos « vieux », c'est en fait de nous-mêmes dont on s'occupe. Ce « dernier » logement a un prix sociétal, financier, le prix à payer sans doute, mais un sacré défi qu'il faudra bien relever d'une manière ou d'une autre...

Où sont leurs animaux de compagnie ?

Le vieux chat, le vieux chien, la perruche ?

Une tristesse de plus.

Ce dernier logement est celui de la fin de tout.

En s'occupant de nos « vieux », c'est en fait de nous-mêmes dont on s'occupe.

Merci Quentin Racine !

par Fabienne Guignard,
rédactrice en chef

Que le temps passe vite... Voilà presque quatre ans, Quentin Racine devenait vice-président du PLR Vaud. Mais qui était donc ce jeune politicien, peu connu sur le plan cantonal mais fort influent dans sa région? Un jeune talent, prometteur, dont le parti cantonal allait pouvoir profiter. Le Chablais, car Quentin est chablaisien, devenait ainsi une nouvelle fois un pôle d'attraction, un berceau politique, dont sont issus aussi Frédéric Borloz et Grégory Devaud.

Quentin entrait de plain-pied dans la vie du parti au plus haut niveau. Juriste, avocat, devenu depuis associé dans une étude lausannoise, ce jeune conseiller communal à Ollon devint très vite président de l'Arrondissement d'Aigle et très engagé dans la vie locale, comme il se doit. Il présidera la fameuse Fondation du château d'Aigle, succédant ainsi à Fabien Loi Zedda ce qui lui permettra de devenir un clavier de la fameuse Confrérie du Guillon. Masette... Magnifique. Tout cela pour dire que l'homme est forcément une jolie plume (il l'a d'ailleurs régulièrement prêtée à **TRIBUNE**) et que



son art oratoire fait merveille. D'abord aux Congrès cantonaux où il a souvent animé des débats et bien sûr avec brio aux Ressats du Guillon qui vont devenir avec le temps sa marque de fabrique. Une de plus...

Membre des JLRV, forcément, Quentin Racine démontrera très vite son sens politique, sa rapidité de réflexion, son humour, lui le grand spécialiste des GIF... Dans la direction du parti, il aura la charge des arrondissements, à la tête du CODAR, très actif au moment des élections bien entendu. Un rôle important.

Avec un sens du compromis confirmé, il sera toujours un défenseur inaliénable de l'entrepreneuriat, luttant pour une politique libérale et le pouvoir d'achat. «*Le PLR a fait de la Suisse ce qu'elle est devenue*», dira-t-il. «*C'est donc toujours à lui d'apporter une vision solide pour son futur. Le PLR doit incarner le protecteur de l'individu libre et*

responsable.» On ne peut qu'être d'accord avec lui.

Le voilà aujourd'hui après 16 ans d'expérience et d'engagement politique au PLR sur le départ pour privilégier sa carrière professionnelle et sa vie privée. Cela arrive souvent quand on commence son engagement politique très jeune... On ne peut donc que se féliciter de lui avoir fait confiance à ce poste si stratégique du parti, lui dire MERCI pour ce qui a été parfois un sacerdoce... Un vœu au moment de prendre un autre chemin plus personnel celui de continuer l'intégration des jeunes en politique, de leur faire confiance en leur attribuant des fonctions à responsabilité. Une chance dont il a pu bénéficier.

Je reprends ces mots de conclusion dans la dernière Newsletter du parti où il prend congé en osant rappeler les paroles de Jaurès à nos adversaires politiques qui veulent faire table rase du passé et à ceux qui voudraient y

retourner: «*La tradition n'est pas le culte des cendres mais la préservation du feu.*» Vive le PLR!

Pars rassuré Quentin, les jeunes, voire très jeunes, ont déjà une belle place dans l'organisation du parti, sur les listes, élus souvent fort bien et même dans des exécutifs, c'est dire le progrès... Mais on peut faire encore mieux, beaucoup mieux. C'est grâce à des personnalités comme la tienne qui ont ouvert la voie que d'autres viendront avec compétence aider à défendre nos idées, notre conception de la société. Encore Merci de ton engagement et surtout bonne chance et belle vie à toi. Elle est grande ouverte pour de magnifiques opportunités de joie et de bonheur... À toi de jouer... Libre et responsable...

publicité

Fiduciaire
PAUX Conseils
& Gestion

- **Conseils fiscaux**
- **Gérance/ Administration PPE**
- **Comptabilité**

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges
Tél. 021 803 73 11
info@paux.ch - www.paux.ch

Agir pour la prospérité, une action de toutes et tous au quotidien !

par Pascal Broulis,
conseiller aux États

Les élections fédérales ont été marquées par la crise du pouvoir d'achat. Ceux qui ont su répondre à ces questions ont été les gagnants des élections. Notre parti n'a malheureusement pas réussi à répondre au mieux à ces préoccupations. Toutefois les engagements pris lors des élections perdurent et il est nécessaire de les mettre en application dans nos décisions politiques.

Ainsi le peuple a approuvé – avec plus de 74 % dans notre canton – l'initiative pour une 13^e rente AVS. Je prends acte de ce résultat et de la clarté du résultat vaudois. En tant que parlementaires, nous tâcherons de trouver les meilleures solutions pour mettre en œuvre l'initiative au 1^{er} janvier 2026, comme son texte le prévoit.

Toutefois, cette mise en œuvre ne doit pas se faire sur le dos de la jeune génération ou créer une lutte intergénérationnelle. Je veillerai à ce que la solution trouvée soit équitable pour toutes les générations. J'aurai une attention particulière pour les 956 000 bénéficiaires de rente AVS qui vivent à l'étranger et qui, si nous suivons le modèle du Conseil fédéral, ne participeront pas au financement de la 13^e rente AVS, que cela soit par une hausse de la TVA ou des cotisations. Une telle solution serait injuste pour les habitants de notre pays qui décident de rester en Suisse à leur retraite. Je suis également d'avis que le fonds AVS doit dans un premier temps être mis à contribution pour financer la 13^e rente AVS, afin de ne pas trop prélever la classe moyenne.

Les autres solutions proposées par les bords politiques ne sont à mon sens pas réalisables. En effet, une taxe sur les transactions nécessite une mondia-



lisation et une globalisation complètes et achevées, sans cela, elle ne fait pas de sens. Au-delà de la nuisance d'une telle taxe pour notre place économique, cette taxe toucherait principalement les caisses de pension qui financent nos retraites. Il convient d'être attentif que certaines transactions sont déjà soumises au droit de timbre. Avec l'introduction de cette taxe, de nombreux mouvements d'argent seraient taxés à double et il conviendrait de supprimer de nombreux impôts. En somme, la mise en œuvre de la 13^e rente AVS revient à chercher un financement de 4,1 milliards par année.

Lors des votations populaires de juin prochain, nous serons amenés à nous déterminer sur l'initiative du Parti socialiste pour que les primes d'assurance maladie ne dépassent pas les 10 % du revenu. Contrairement à ce que de nombreux médias soutiennent, cette initiative ne revient pas à mettre

en application la solution vaudoise, dont j'ai été l'artisan. Cette initiative ne prévoit pas – contrairement au compromis vaudois – une baisse de la fiscalité. Cet argument devra être rappelé, car si cette initiative est approuvée par le peuple, elle entraînera une hausse des coûts de près de 5 milliards pour les cantons et la Confédération. Avec ces deux initiatives, une hausse pérenne de 10 milliards par année risque de compromettre fortement de nombreux investissements prévus pour nos infrastructures ou pour l'armée.

Contrairement à ce que de nombreux médias soutiennent, cette initiative ne revient pas à mettre en application la solution vaudoise, cette initiative ne prévoit pas une baisse de la fiscalité.

publicité

dsilence acoustique sa
Bureau d'études
A l'écoute de votre silence
Acoustique des salles,
du bâtiment,
de l'environnement
021 601 44 59
www.dsilence.ch

Un mois d'avril raccourci au niveau des séances, mais pas au niveau du travail parlementaire...

par Jérôme Thuillard,
secrétaire général adjoint,
conseiller communal

Notre Parlement a lui aussi pris un peu de repos durant ce mois d'avril: en effet, le Grand Conseil ne siège pas durant les vacances scolaires. Néanmoins, notre députation PLR s'est profilée sur divers sujets.

Les comptes 2023, tout d'abord: notre parti a réagi au travers d'un communiqué de presse le jour même de l'annonce du Conseil d'État. Il s'agit de garder la tête froide, de maîtriser l'augmentation des charges pérennes et d'arriver à une meilleure efficacité de l'État. Pour rappel, l'économie se porte bien et nos entreprises n'ont pas de problèmes pour remplir leurs carnets de commandes. Voilà pour le volet «presse». Pour ce qui concerne le volet parlementaire, notre présidente et députée **Florence Bettschart-Narbel** a déposé une interpellation demandant au Gouvernement de clarifier les objectifs et la planification du groupe de travail interdépartemental que le Conseil d'État va mettre sur pied pour optimiser ce qui peut l'être en vue de maîtriser les dépenses lors du Budget 2025. Pour ce qui concerne l'efficacité de l'État, c'est notre chef de Groupe **Nicolas Suter**



qui a déposé un postulat afin que l'Exécutif rédige un rapport sur la transition numérique de l'Administration cantonale, permettant entre autres de déterminer comment la numérisation peut constituer un facteur d'efficacité et permettre la réaffectation de certains postes.

La mobilité, ensuite: notre député **Alexandre Berthoud** a déposé une motion demandant un moratoire sur l'introduction de zones 30 km/h dans les localités. En effet, une motion demandant que les routes à l'intérieur des localités restent limitées à 50 km/h a été récemment acceptée par les Chambres fédérales: il s'agit donc d'attendre que le Conseil fédéral rende son projet législatif avant que les cantons n'agissent et ne mettent en place des zones 30, ce qui créerait

des incompréhensions au sein de la population. Signalons enfin que tant le projet cantonal que le projet fédéral permettent le maintien de zones 30 si la situation locale l'exige, en respect de l'autonomie communale. Quant à lui, notre député **Loïc Bardet** a interpellé le Conseil d'État afin de connaître sa position sur la reprise des lignes de bus du Jorat par l'entreprise Car Postal, dans la mesure où cette reprise date de deux ans.

Loïc Bardet, dans un autre domaine, s'est enfin intéressé au maintien de la pêche professionnelle dans la région des Trois-Lacs. En effet, cette profession est menacée par la prolifération des cormorans, et notre député a ainsi déposé une motion demandant au Gouvernement de présenter un projet de décret visant entre autres à ce que la population de cormorans soit maintenue à un niveau acceptable afin de ne pas prêter la pêche professionnelle.

Trois sujets très différents, mais une députation PLR toujours à disposition pour apporter des solutions pragmatiques aux problématiques rencontrées par les Vaudoises et les Vaudois. Rendez-vous le mois prochain!

Retrouvez l'ensemble des objets déposés par la députation ici:



AGENDA

Bloquez les dates!

PLR Vaud

CONGRÈS

Jeudi 13 juin 2024

Aubonne

Jeudi 26 septembre 2024

Valbroye (Granges-Marnand)

Jeudi 28 novembre 2024

BRUNCH

Dimanche 25 août 2024

Concise

REPAS DE SOUTIEN

Jeudi 7 novembre 2024

Puidoux

PLR
TRIBUNE
LE JOURNAL DU PLR VAUDOIS - P.L.R. - MARS 2024

La fin du consensus?
Tous dans la même direction...

PROCHAINE PARUTION
Mercredi 22 mai 2024

DÉLAI RÉDACTIONNEL
Lundi 13 mai 2024

Un seul slogan:

abonnez-vous
à **TRIBUNE**...

Continuez de nous suivre



Pénurie de logements : quelles solutions ?

par Christopher Ulmer,
secrétaire général PLR Vaud

Les logements dans notre pays se font de plus en plus rares et de plus en plus chers. Face à la difficulté de construire de nouveaux logements, couplée à l'accroissement démographique, la situation ne va malheureusement pas s'améliorer de sitôt. Toutefois, l'heure n'est pas venue de verser dans le fatalisme ou le pessimisme car des solutions existent.

Selon une récente étude immobilière de la Raiffeisen, les permis de construire pour les nouveaux logements en Suisse sont tombés à leur plus bas niveau depuis 2004.

Bien évidemment les raisons sont multiples mais la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, n'est pas étrangère à ces difficultés. Les acteurs sur le terrain le constatent tous les jours, la rigidité de cette loi complique grandement la construction de nouveaux logements.

À cet égard, la première table ronde sur le logement récemment organisée par Christelle Luisier est à saluer. Elle devrait permettre d'aboutir à des solutions, notamment dans le cadre de la prochaine révision de la LATC. En ligne de mire : permettre au canton de sortir de la situation de pénurie à l'horizon 2030.

Rappelons ici que les mesures contraignantes, tel le droit de préemption, ne sont guère concluantes. En vigueur depuis 4 ans dans notre canton, le droit de préemption n'a jusqu'à présent produit aucun logement supplémentaire.

Parallèlement, la forte croissance démographique dans notre pays ne faiblit pas. En 2023, la population résidente permanente a même augmenté de 1,6% par rapport à l'année précédente, selon l'Office fédéral de la statistique (OFS). Soit la hausse la plus marquée depuis le début des années 1960.



Selon l'OFS, la Suisse atteindra le seuil des 10 millions d'habitants entre 2034 et 2040 soit une augmentation d'un million de personnes par rapport à la situation actuelle. Pour accueillir autant de monde, il faudrait que 60 000 nouveaux appartements voient le jour chaque année, alors que le rythme de production oscille pour l'heure autour de 35 000 d'après le Credit Suisse.

Alors comment faire pour construire plus de logements abordables tout en préservant la nature et les terres agricoles ?

Comme souvent, les solutions sont imparfaites et difficiles à mettre en œuvre à court terme. Néanmoins, elles existent. Petit tour d'horizon non-exhaustif.

Tout d'abord, la densification. À ce propos, le PLR Suisse et le PLR Urbain, organe regroupant les sections des principales villes suisses, ont pris position au début du mois pour demander de surélever les immeubles des villes helvétiques afin de densifier tout en préservant les espaces verts.

Comment ? En adaptant les règlements de construction et de zones dans les villes de manière à intégrer systématiquement la surélévation d'un ou deux étages dans les plans d'urbanisme.

L'acquisition d'un logement par la classe moyenne se verrait ainsi facilitée. On peut aussi imaginer que ces réaménagements pourraient être une opportunité de poser des panneaux solaires sur les toits. Bien qu'innovante et réaliste, cette solution, qui cible uniquement les villes, ne résoudra pas tous les problèmes.

Autre idée, mise en avant par notre conseiller national Olivier Feller : « *pouvoir beaucoup plus facilement transformer un local commercial en logement, même pour une phase de transition, plutôt que de ne rien en faire et de le laisser vide* ». Le processus étant actuellement bureaucratique et rigide. Le réaménagement de bureaux, souvent vacants à cause du télétravail, est aussi une piste à étudier.

Le Conseil fédéral est également actif. En effet, Guy Parmelin a récemment réuni toutes les parties prenantes pour élaborer un plan d'action fort de 30 mesures. Parmi elles : mieux lutter contre les oppositions abusives qui bloquent les nouvelles constructions. Reste les grands projets. Parfois ratés, tel le pharaonique quartier Métamorphose à Lausanne, mais parfois aussi audacieux comme la tour végétalisée d'Orlati (117 mètres pour 252 appar-

tements) prévue à Chavannes-près-Renens. À n'en point douter, les critiques ne manqueront pas mais ce projet a au moins le mérite d'oser. Car dans le domaine du logement, comme dans tant d'autres, ce n'est pas l'immobilisme et les blocages qui nous feront avancer.

La première table ronde sur le logement récemment organisée par Christelle Luisier est à saluer.

Selon l'OFS, la Suisse atteindra le seuil des 10 millions d'habitants entre 2034 et 2040 soit une augmentation d'un million de personnes.

Ouverture des commerces le dimanche

Toujours un dilemme...

par Tatiana Rezzo,
membre JLRV,
présidente de l'Arrondissement
Ouest lausannois

Occuper les travailleurs le dimanche dans les commerces, les conditions restrictives du projet étouffent une opportunité pour notre économie.

Dans notre système juridique, la régulation du travail dominical est de compétence fédérale, alors que l'ouverture des commerces relève du droit cantonal. En terres vaudoises, cette dernière compétence est d'ailleurs communale. Pour autoriser les commerces à ouvrir le dimanche, il est essentiel que toutes les conditions requises soient remplies.

Le droit du travail pose le principe de l'interdiction du travail le dimanche et l'ordonnance OLT 2 dispose notamment de diverses exceptions selon les domaines. Pour la vente, il est notamment possible d'occuper du personnel pour les commerces situés en zones touristiques soumises à variation saisonnière. Sur l'impulsion des acteurs touristiques actifs au sein des villes, le Conseil fédéral a proposé une modification de OLT 2 afin d'ajouter une exception pour les zones citadines. La consultation s'est récemment terminée, le projet propose de permettre l'occupation des travailleurs dans les commerces situés en zone urbaine à des conditions très strictes.

La limite des villes de 60 000 habitants est problématique, car plusieurs de nos régions pourtant touristiques, par exemple dans la Riviera, ne pourraient pas bénéficier de l'exception. La limite de l'assortissement aux produits de luxe ou aux besoins des touristes amène les commerçants à jongler avec leur étalage entre les jours de la semaine.



Les acteurs économiques seront également mis à contribution, tels les hôteliers, qui devront ainsi démontrer la présence de touristes internationaux. Les commerçants devront d'ailleurs prouver que le chiffre d'affaires provient en grande partie de la clientèle internationale, il paraît alors légitime de questionner cette condition avec le respect de la protection des données tout en mentionnant la bureaucratie galopante qu'elle induit.

Le principe de l'égalité de traitement est tout aussi délicat à aborder, si les commerçants n'ont rien de juridiquement compatible à proposer, ils n'auraient pas l'occasion d'occuper du personnel, tout comme s'ils ne sont pas dans la zone délimitée par les autorités. Pour Lausanne, la zone d'Ouchy est déjà au bénéfice de l'exception concernant les zones soumises à variation saisonnière, il serait ainsi questionnable, au sein d'une même ville, d'ouvrir les commerces le dimanche à des conditions différentes.

La libéralisation voulue par les acteurs touristiques est ainsi mise à rude épreuve par les conditions restrictives proposées à ce jour. Pourtant, l'ouverture des commerces, couplée avec une offre culturelle, hôtelière et de restaurants, profite à notre économie. Ces domaines d'activités peuvent être d'ailleurs de véritables moteurs, actionnant en cascade une multitude de secteurs connexes, tels que les métiers de bouche, les blanchisseries, ou encore les différents producteurs régionaux.

D'ailleurs, assurer un cadre plus libéral serait sans doute plus en phase avec les habitudes de consommation de notre population, qui avec l'essor d'internet a le libre choix de ses horaires de shopping en ligne, et des touristes étant donné que les villes européennes opèrent une politique plus libérale en la matière.

Les commerçants devront d'ailleurs prouver que le chiffre d'affaires provient en grande partie de la clientèle internationale.

La régulation du travail dominical est de compétence fédérale, alors que l'ouverture des commerces relève du droit cantonal. En terres vaudoises, cette dernière compétence est d'ailleurs communale.

Vaud, canton du sport

par Nicolas Suter,
député, président
du Groupe PLR au Grand Conseil

Dans notre Canton, on pratique le sport: 180 000 de nos concitoyennes et concitoyens sont membres d'un club sportif et cela ne prend pas en compte celles et ceux qui pratiquent un sport sans affiliation: vélo, course à pied, nage, randonnée ou toute autre activité que notre région privilégiée rend possible.

Dans notre Canton, on accueille le sport, à commencer par le CIO et les dizaines de fédérations sportives internationales qui ont trouvé au bord du lac Léman un terrain fertile pour y développer le sport mondial.

Dans notre Canton, on organise le sport, au travers de centaines de manifestations tout au long de l'année: concours, tournois, championnats, camps d'entraînement et de formation pour n'en citer qu'une partie.

Dans notre Canton, on parle beaucoup de sport, au café du Commerce bien évidemment pour y commenter les performances du LHC ou de la prochaine compétition régionale qui nous passionne.



Dans notre Canton, on débat de sport, au Grand Conseil notamment lorsqu'il s'agit de construire des infrastructures sportives mais particulièrement lors de la séance du 19 mars dernier où nous avons donné au Conseil d'État un délai supplémentaire d'une année pour proposer un contre-projet à l'initiative: «*Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse!*», initiative populaire soutenue par plus de 24 000 signatures! La réponse du Conseil d'État à cette initiative devra être à la hauteur de l'enjeu et ceci pour plusieurs raisons. Premièrement car le lien entre activité physique et santé est démontré depuis longtemps. Si les coûts de la maladie explosent, nous devons tout faire pour la santé notamment par la prévention, le sport et l'activité physique. Le sport est un bon investissement pour notre collectivité.

Le sport est également un vecteur d'intégration sociale exceptionnel à tout âge. Notre Canton ne peut que bénéficier d'une population «*bien dans ses baskets*». Finalement le sport est également une activité économique importante dans notre Canton et nombre de places de travail en dépendent, de manière directe ou indirecte. Début 2024, le Conseil d'État a présenté le premier concept cantonal du sport et de l'activité physique. Ce concept articulé sur cinq axes est la base sur laquelle la réponse à l'initiative sera construite. À lire ce concept il est heureux de voir que le Conseil d'État a saisi l'importance de l'enjeu et se prépare à présenter une réponse ambitieuse allant de l'activité physique, au développement d'infrastructures en passant par l'éducation, le sport international, l'économie du sport et le sport d'élite.

Cette prise de position volontaire du Conseil d'État est bienvenue, car un projet issu du Gouvernement sera la meilleure solution pour une mise en œuvre rapide, coordonnée et performante de la politique cantonale du sport. Il est à souhaiter que le comité d'initiative qui a su, avec raison, bomber le torse au moment du dépôt de leurs 24 000 paraphes saura jouer l'équipe pour l'intérêt de notre Canton au moment de l'étude du projet de notre Gouvernement.

Notre Canton ne peut que bénéficier d'une population «*bien dans ses baskets*».

publicité

| | |
|---|-------------------|
| Offre spéciale carton de dégustation | |
| 5 x 70 cl. | |
| Cave de la Crausaz Féchy | |
| Féchy AOC La Côte | CHF 43.50 |
| 5 x 70 cl. | |
| Cave de la Crausaz rouge | |
| Les Bourrons, assemblage | CHF 43.50 |
| 5 x 70 cl. | |
| Rosé La Crausaline | |
| Pinot Noir | CHF 45.00 |
| Prix du carton | CHF 132.00 |

Sous réserve de changements

Je commande _____ carton(s) de dégustation livré(s) à mon domicile pour la somme de **132.00** par carton (uniquement en Suisse). **Frais de livraison offerts**

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

NP/lieu : _____

Tél. _____

Signature : _____

TRIB

Vu au PLR Vaud

Deux présidentes remettent leur mandat

Françoise Salamé quitte la présidence des Femmes PLR Vaud et **Pauline Blanc** celle des JLRV.

Deux assemblées générales sont prévues fin mai et juin pour désigner leur successeur.

Nous aurons ainsi l'occasion d'y revenir dans une prochaine édition **TRIBUNE**. D'ores et déjà merci pour leur engagement constant et exceptionnel.



publicité

Confort-lit
DEPUIS 1989

35
ans

Les plus grandes marques de literie,
pour un sommeil sain et réparateur.



swissflex
Swiss Premium Beds



superba
l'art suisse du sommeil



TEMPUR

| | | |
|-----------------|---------------------|---------------|
| YVERDON | Av. de Grandson 60 | 024 426 14 04 |
| LAUSANNE | Rue Saint-Martin 34 | 021 323 30 44 |
| GIVISIEZ | Route des Fluides 3 | 026 322 49 09 |

www.confort-lit.ch

À l'Est, du nouveau : les Empires

par Pierre Schaeffer

Après 26 mois de guerre, une victoire russe apparaît probable, pour cause de pénurie d'effectifs et de logistique dans les rangs ukrainiens, alors que la Russie dispose d'une puissante réserve humaine qui a toujours fait la décision dans son histoire, en particulier pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le président Zelensky l'a reconnu, de même que l'état-major ukrainien, après l'échec de la contre-offensive de l'été dernier.

L'Occident de son côté réaffirme son soutien à l'Ukraine, mais limite ses livraisons d'armes comme si les discours devaient l'emporter sur les actes, dans la tradition du soutien des Franco-Anglais aux Républicains espagnols pendant la guerre civile. Et par-delà le rapport de forces sur le théâtre des opérations, on devine une incertitude en forme de rendez-vous liée à l'échéance présidentielle américaine du 5 novembre et à l'arbitrage qui pourrait être rendu par Trump s'il est élu : le Donbass et la Crimée rétrocédés à la Russie. Si l'armée russe parvient dans le même temps à s'emparer d'Odessa, alors Poutine aura obtenu le contrôle de la mer Noire.

LA VICTOIRE RUSSE SERAIT-ELLE POUR AUTANT TOTALE ?

On serait tenté de conclure dans ce sens, même si, sur le plan géostratégique comme dans le domaine ferroviaire, un train peut en cacher un autre. À la guerre de territoires entre l'Ukraine et la Russie, pourrait succéder un front sud, celui de la façade méridionale de la Russie qui a toujours été son ventre mou. Le danger viendrait d'un État qui a été, dans l'Histoire, un ferment de rébellion des populations allogènes de Russie, la Turquie, héritière de l'Empire ottoman. C'est la Turquie qui, au XIX^e siècle entretient l'insurrection dans



le Caucase quand les Franco-Anglais s'engagent dans la guerre de Crimée. Aujourd'hui, la Russie victorieuse en Ukraine pourrait être menacée dans deux zones géographiques, l'une, le Caucase, pacifiée par Poutine qui a écrasé la Tchétchénie, l'autre, dans les républiques d'Asie mineure où la Turquie est déjà à l'œuvre au côté de l'Azerbaïdjan, en conflit avec l'Arménie qui a déjà dû abandonner le Haut-Karabakh. Et c'est d'une autre république d'Asie mineure, le Tadjikistan, que venaient les auteurs du dernier attentat meurtrier de Moscou. La Russie est d'ores et déjà en état de faiblesse sur le mer Noire dont les détroits contrôlés par la Turquie sont interdits à la flotte russe alors que l'escadre de la mer Noire a déjà perdu un tiers de son tonnage et son port d'attache de Sébastopol. L'ouverture sur les mers chaudes est ainsi fermée à la Russie qui, par deux fois dans la période contemporaine, a payé le prix de son confinement en mer Noire : au XIX^e siècle, après la guerre de Crimée qui l'enferme dans

cette mer et en 1905 quand la flotte de la Baltique, après une odyssee dramatique, est écrasée en mer de Corée par la marine japonaise.

Le danger de l'affaiblissement de la Russie sur la façade sud est aussi pressant pour l'Occident que le risque d'invasion des territoires européens, autrefois russes ou soviétiques, comme les pays baltes et la Moldavie. Le péril islamiste illustré par le troisième parti turc aux dernières élections locales, justifie la prudence de Poutine à l'égard d'Erdogan qui a obtenu un chenal déminé devant Odessa pour l'exportation des céréales ukrainiennes, et de l'Occident qui limite ses livraisons

d'armes à l'Ukraine pour éviter une défaite de la Russie.

La « destinée manifeste » de la Russie s'est toujours jouée sur les marches méridionales de son empire, à son profit, quand l'armée allemande qui s'était aventurée jusqu'à la Caspienne, est anéantie à Stalingrad, à son détriment quand l'ombre de l'Empire ottoman plane sur le Caucase et l'Asie mineure, la route de la soie. Cette inquiétude qui monte à l'Ouest s'alimente d'une autre crainte, celle de la renaissance d'une alliance entre la Russie et l'Allemagne sur le modèle de la Prusse, si l'élection de Trump s'accompagnait du retrait des États-Unis de l'OTAN.

publicité

Machines-Services – Bernard Thonney



Vente et réparation de toutes marques de tondeuses, tronçonneuses, fraiseuses, scarificateurs, débroussailleuses, machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8
1073 Mollie-Margot
021 781 23 33
079 310 56 66
b.thonney@bluewin.ch
www.machineservices.ch

Ils ont pas tant bonne mine...

par Fabienne Guignard

Eh bien les amis, les temps sont durs un peu partout. On ne sait plus où donner de la tête. Les bombes fusent de tous les côtés. Mais dans les pays du Golfe ce sont aussi des trombes d'eau qui tombent du ciel. Ils ensemencent les nuages. On pense que c'est ça mais c'est pas sûr... Deux années de précipitation en quelques heures. Les pauvres.

Des milliards dépensés pour faire tomber de l'eau et voilà qu'ils sont inondés, pour de vrai. On ne devrait pas rire mais après avoir accueilli la Coupe du monde de foot sous des cieus réfrigérés, les voilà à découvert. La vente de parapluies pourrait se développer. De parasols géants imperméables aussi. Guy veut développer nos échanges commerciaux avec le Qatar, c'est peut-être une nouvelle niche de business. Il faut savoir saisir toutes les opportunités. Des parapluies haut de gamme, question standing, hight tech comme nos montres, avec ouvertures et fermetures automatiques, quelques diamants pour justifier le prix. Et un tissu bien solide, à la Suisse, pour supporter les éventuels grêlons, soyons prudents... En tout cas utiles s'il se met à pleuvoir souvent...

Mais quand même des tempêtes de pluie au Proche-Orient, ça fait tout bizarre. Je me demande s'ils n'ont pas invité en catimini François Hollande, dit Flamby pour les intimes, en qualité d'invité d'honneur d'une quelconque réunion car d'habitude, c'est lui qui attirait systématiquement la pluie lors de chacune de ses sorties officielles. Vous vous souvenez, il était trempé jusqu'aux os à chaque fois, même dans sa voiture officielle décapotée la journée de sa prise de pouvoir, il avait dû changer de costard, à la tribune lors de perpétuelles commémorations, toujours sans parapluie pour faire plus viril. Il en avait de la buée sur ses lunettes... Il avait même dû faire demi-tour avec son avion lors de



son premier voyage pour voir Angela à Berlin. On avait bien ri. Depuis le président de la France a un avion tout beau tout neuf qui supporte mieux les intempéries à dix mille mètres d'altitude. Bon, avec Emmanuel, pas de pluie, plutôt du beau temps quand il sort mais il fait comme son prédécesseur en fin de mandat, il commémore à tire-larigot. Les vétérans, c'est son truc, il faut en profiter, il n'y en a plus beaucoup.

Voilà qu'il va fêter le 8 juin les 80 ans de la Libération, en grande pompe, avec les alliés de l'OTAN of course. Il a décidé d'inviter la Russie. Oulala... Scandale dans les chaumières... Il est sonné ou quoi... Il va inviter qui? Le méchant Vladimir? Le serviteur zélé Lavrov? Peut-être une délégation de vieux militaires soviétiques s'il en reste? Ils ne doivent pas être en bon état depuis le temps...

Une idée de génie: et pourquoi pas Volodymyr lui-même? L'armée soviétique c'étaient surtout des Ukrainiens... Plusieurs millions sont morts pour sauver l'Europe des nazis... Quel bel hommage à leur bravoure... Nœud diplomatique dans tous les cas. Que va-t-il finalement se passer? Vladimir s'il décidait de se pointer devrait être arrêté illico presto. Il a un mandat d'arrêt aux fesses... On rêve, il restera à Moscou ou Sochi, la belle saison va

commencer. À savoir s'il pourrait faire un tour en Crimée. À Tbilissi peut-être... Il paraît qu'il y a du grabuge à cause de lui. Il adore ça...

Donald ne sera pas invité même si c'est lui qui dirige tout au Congrès américain. Joe sera là avec Antony bien sûr. Donald vit des moments difficiles. Un procès au pénal à New York, son premier procès pénal, pour avoir payé le silence d'une ancienne actrice de porno avec laquelle il avait eu une petite histoire. Il l'a achetée quoi, mais avec les sous de sa campagne sans le déclarer... C'est du vol, 150 000 dollars quand même. Mais les affaires sexuelles aux USA ça peut coûter cher. Avec tout ce qui lui arrive, il est fatigué, le voilà qui s'est endormi trois fois durant les débats, se comparant, quand il ne dormait pas, à Nelson Mandela s'il va en prison. Mandela tout de même, fallait oser après avoir proposé à ses MAGA d'acheter une bible promotionnelle à 60 dollars pour renflouer sa campagne, après ses mugs et ses sneakers rouges et dorés pour la population afro américaine qui adorerait ça... Il a tout de même eu le temps de recevoir le président polonais Duda, son copain d'extrême droite pour un petit repas amical à la Trump Tower, après David et Mathilda en Floride venus le convaincre d'aider l'Ukraine. Ça fait bizarre tout de même.

L'Amérique n'est plus ce qu'elle était, nom d'une pipe... On va négocier avec un type qui n'est pas président mais qui croit l'être, suivi par des élus qui pensent qu'il l'est... Bon tout cela pour la bonne cause. Allons-y, ça vaut la peine d'essayer. Mais franchement c'est pas la gloire...

Des milliards dépensés pour faire tomber de l'eau et voilà qu'ils sont inondés, pour de vrai.

Je me demande s'ils n'ont pas invité en catimini François Hollande, dit Flamby.

Donald est fatigué... Voilà qu'il s'est endormi trois fois durant les débats.